

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01391
Numéro SIREN : 812 625 937
Nom ou dénomination : 2JM3P CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2022 sous le numéro de dépôt 12377

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M MONTEIRO JOAO JOSE SANTOS
19 ALLEE ALPHONSE DAUDET
77600 Bussy Saint Georges
FRANCEPour le compte de :
SAS 2JM3P CONSEIL
3 ALLEE XAVIER BICHAT
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

N° d'adhérent : 20152680054545

N° SIREN : 812 625 937
Période déclarée : 01/07/2021 au 30/06/2022
Date limite de dépôt : 15/10/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

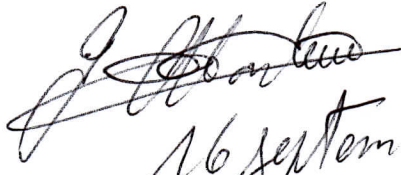
Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

Copie certifiée conforme à l'original
le Président de 2JM3P Conseil
JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO

16 septembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

josemonteiro@2jm3patrimoine.com

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

3 ALLEE XAVIER BICHAT

Code postal

77420

Ville CHAMPS SUR MARNE

Pays FRANCE

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE

Oui

Numéro, type et nom de voie

Moulin Drevault

Complément de distribution

Rue de la Picardie prolongée

Lieu-dit, hameau

Code postal

77580

Ville Villiers sur Morin

Pays France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

COURTAGE CREDIT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15%

10 401

Déficit (report du 2033-B)

3 - ABATTEMENTS ET EXONÉRATIONS

Entreprise nouvelle (art. 44
sexies) Jeune entreprise innovante (art. 44
sexies-0 A) Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur
(art 44 octies A)

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE BUSINESS CLOUD

AUTRES INFORMATIONS

1- EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE

Forme juridique

SASU

SIREN du prestataire

Nom du prestataire

Joao José SANTOS MONTEIRO

Complément de
désignationNuméro, type et nom
voie

3 ALLEE XAVIER BICHAT

Code postal

77420

Ville CHAMPS SUR MARNE

Pays FRANCE

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

Copie certifiée conforme à l'original
le 16 septembre 2022
João José Santos Monteiro

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)

S

Forme juridique ou titre

Nom et prénom ou
dénomination

JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO

Qualité et fonction ou complément de dénomination

PRESIDENT

Numéro, type et nom de
voie

3 ALLEE XAVIER BICHAT

Code postal

77420

Ville

CHAMPS SUR MARNE

N° téléphone

0786634689

Pays

FRANCE

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

S

Forme juridique ou titre

Nom et prénom ou
dénomination

JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO

Numéro, type et nom de
voie

3 ALLEE XAVIER BICHAT

Code postal

77420

Ville

CHAMPS SUR MARNE

N° téléphone

0786634689

Pays

FRANCE

*Copie certifiée conforme à l'original
le Président de 25M3P Conseil
J. Monteiro
16 septembre 2022*

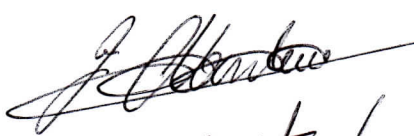


Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

I - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (<i>hors apprentis et handicapés</i>)	5 232
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	0

Copie certifiée conforme à l'original
le Président de LJM3P Conseil
João José Santos Monteiro

16 septembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clôt en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	120	120	0
Immobilisations corporelles	1 405	430	975
Immobilisations financières (1)	1 012		1 012
TOTAL I (5)	2 537	550	1 987
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	20 709		20 709
Disponibilités	8 445		8 445
TOTAL II	29 154		29 154
TOTAL GENERAL (I + II)	31 691	550	31 141

B - PASSIF

	Net Exercice clôt en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	5 000
Réserve légale	335
Report à nouveau	2 244
Résultat de l'exercice	8 266
TOTAL I	15 845
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	3 214
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	3 025
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	9 057
TOTAL III	15 296
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 141

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	1 012	(4) Dont dettes à plus d'un an	0
(2) Dont créances à plus d'un an	0	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	1 350
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	0	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	0

*Copie certifiée conforme à l'original
Le Président de l'IM3P Conseil
JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO*

16 septembre 2022

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N		
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	37 569	
Autres produits			3 345	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	40 914	
CHARGES D'EXPLOITATION		Exercice N		
Autres charges externes			19 659	
		dont crédit-bail mobilier	4 689	
		dont crédit-bail immobilier	0	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 028	
		dont TP/CFE, CVAE	1 027	
Rémunérations du personnel			5 232	
Charges sociales			4 751	
Dotations aux amortissements			375	
Autres charges			1	
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	0	
		Total des charges d'exploitation (II)	31 046	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			9 868	
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)		42	
	Charges exceptionnelles (VI)			
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		1 560	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			8 266	

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	8 266	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		2 135
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	10 401	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	10 401	

Copie certifiée conforme à l'original
le Président de l'ASMP Conseil
JOAO JOSE SANTOS MOUTAÏRO

[Signature]
16 Septembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	120			120	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	1 854	1 350	1 800	1 404	
TOTAL rubrique I	1 974	1 350	1 800	1 524	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
		120		120
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		1 854	375	1 800
TOTAL rubrique II		1 974	375	1 800

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1 PC ASUS	1 300	1 300	0	0
2 IMPRIMANTE EPSON	500	500	0	0
TOTAL	1 800	1 800	0	0

*Copie certifiée conforme à l'original
le Président de GSM3P Conseil
JOAO JOSÉ SANTOS MONTALEIRO
J. Attouba
16 septembre 2022*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

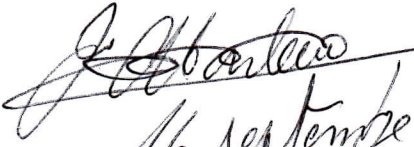
N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficit reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	2 733
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	2 354

Copie certifiée conforme à l'original
 Le Président de L'EM3P Conseil
 JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO

 16 septembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		1,00
	- dont apprentis	
	- dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		37 569
	TOTAL 1	37 569

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		3 345
	TOTAL 2	3 345

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		14 157
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		813
	TOTAL 3	14 970

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		25 944
---	--	--------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		0
-------------------------------------	--	---

*Copie certifiée conforme à l'original
le Président de L'IMP3P Conseil
JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO

16 septembre 2022*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	50
---	---	--	----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Monsieur	Nom marital	
	Nom et prénom	SANTOS MONTEIRO Joao José	Pourcentage de détention	100,00%
	Nombre de parts ou d'actions	50	Pays de naissance	PORTUGAL
	Date de naissance	23/02/1958	Commune de naissance	FIGUEIRA DA FOZ
	Code postal de naissance	99	Numéro, type et nom de voie	3 ALLEE XAVIER BICHAT
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	77420	Ville	CHAMPS SUR MARNE
	Pays	FRANCE		

*Copie certifiée conforme à l'original
le Président de L'IMSP Conseil
JOAO JOSE SANTOS MONTEIRO*

J. Monteiro

16 septembre 2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Copie certifiée conforme à l'original
le Président de LTM3P Conseil
JOAO JOSE SANTOS MONTAÑO.

16 septembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



*Copie certifiée conforme à l'original
Le Président de L'ISM3P Conseil
JOÃO JOSÉ SANTOS MONTEIRO*

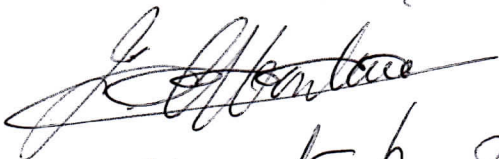
J. Monteiro

16 septembre 2022

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



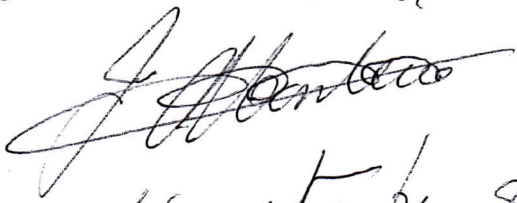
*Copie certifiée conforme à l'original
le Président de L3M3P Conseil
SOAO JOSE SANTOS MOURTEIRO

16 septembre 2022*



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Copie certifiée conforme à l'original
le Président de LJM3P Conseil
JOSÉ JOSÉ SANTOS MONTeiro

16 septembre 2022

Bilan Synthétique

2JM3P CONSEIL
Jusqu'au 30/06/2022

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations incorporelles			
Fonds commerciaux			
Autres	119,90	119,90	
Immobilisations corporelles	1 404,99	429,99	975,00
Immobilisations financières	1 012,50		1 012,50
TOTAL I	2 537,39	549,89	1 987,50
ACTIF CIRCULANT	Brut	Amortissements	Net
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients et comptes rattachés	20 708,66		20 708,66
Autres			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités (autre que caisse)	7 789,77		7 789,77
Caisse	655,49		655,49

PASSIF

CAPITAUX PROPRES	
Capital	5 000,00
Écart de réévaluation	
Réserves	
Réserve légale	335,18
Réserves réglementées	
Autres	
Report à nouveau	2 244,32
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 265,76
Provisions réglementées	
TOTAL I	15 845,26
DETTES	
Provisions pour risques et charges	
Dettes	
Emprunts et dettes assimilées	3 213,53
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 025,30

Page
de

Bohrer
de
João José Santos Monteiro

Bohrer
de
João José Santos Monteiro

Bohrer
de
João José Santos Monteiro

Bohrer
de
João José Santos Monteiro

TOTAL II	29 153,92	0,00	29 153,92	Autres	9 057,33
TOTAL GÉNÉRAL	Brut	Amortissements	Net	TOTAL II	15 296,16
Charges constatées d'avance III				TOTAL GÉNÉRAL	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	31 691,31	549,89	31 141,42	Produits constatés d'avance III	
				TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	31 141,42

*Copie certifiée conforme à l'original
 du Président de l'ASMBP Bernard
 João José Santos Monteiro*

[Signature]
 16 septembre 2022

2JM3P Conseil

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 5.000 Euros

Siret: 812 625 937 00030 R.C.S. Meaux

3 Allée Xavier Bichat – 77420 Champs sur Marne

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

Le 15 juillet 2022, à 9 heures, l'actionnaire unique de la société 2JM3P Conseil, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 3 Allée Xavier Bichat – 77420 Champs sur Marne, immatriculée au RCS de Meaux, sous le numéro SIREN 812 625 937, s'est réuni au siège de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joao José Santos Monteiro, Président de la société.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés :

- le compte de résultat et les annexes comptables ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau de calcul de la rémunération du dirigeant-salarié ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.


Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 :

- Affectation du résultat et distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;
- Proposition et approbation des conditions de rémunération du Président-Salarié et de remboursement des frais commerciaux.

 1/3

Première résolution : Rapport de gestion du Président

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Affectation du Résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le *résultat comptable* de l'exercice, qui s'élève à 8.265,76 euros, est affecté au compte « report à nouveau ».

Compte tenu du report bénéficiaire de l'année précédente de 2.244,32 euros, le solde créditeur du compte « report à nouveau » s'établit à 10.510,08 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Dotation à la réserve légale

La réserve légale sera dotée d'un montant représentant 5% du résultat soit 413,28 euros mais limité à 164,82 euros, prélevés sur le « report à nouveau », car la réserve aura atteint 10% du capital social soit 500 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Distribution de dividendes

Il s'agit du septième exercice et il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des deux derniers exercices.

Une distribution de dividendes d'un montant de 5.000€ est décidée par le Président pour versement en septembre 2022 par prélèvement sur le report à nouveau. Suivant les disponibilités en trésorerie une distribution de dividendes pourrait intervenir en cours d'exercice pour un montant maximum de 5.000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 2/3

Cinquième résolution : Rémunération compte-courant associé

La rémunération du compte-courant d'associé est une faculté et non pas une obligation aussi le Président propose que ce compte ne soit pas rémunéré.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Rémunération du Président-Salarié

Le Président-Salarié s'engage à développer l'activité Commerciale de la Société, et, notamment à exécuter le Plan Marketing dans la prospection, les contacts avec les Prospects, les visites Clients pour le démarchage et la signature des contrats de Service.

Depuis le 1^{er} avril 2020 le Président-Salarié ne conserve que le bénéfice de la rémunération relative au mandat social. Cet avantage et le statut de salarié ont pris fin le 31 mai 2022.

Le Président bénéficiera de la distribution de dividendes suivant les résultats de la société.

Le Président-Salarié sera remboursé de tous les frais engagés pour la Gestion et le Développement Commercial de la Société.

Le Président-Salarié bénéficie d'un véhicule de fonctions depuis le 2 juillet 2018 et décompte sur ses bulletins de salaire un avantage en nature correspondant à l'usage privé du véhicule.

Le Président-Salarié accepte ces conditions sans réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 16 des statuts, par le Président, Joao José Santos Monteiro, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Président de séance.

